

**Additions à la base de tarification
pour l'exercice clos au 30 septembre 2017
(000 \$)**

No de ligne	Cause tarifaire 2017			Réel 2017			Écarts 2017		
	Budget Total (1)	Projets inférieurs à 1,5 M\$ (2)	Projets supérieurs à 1,5 M\$ (3)	Réel Total (4)	Projets inférieurs à 1,5 M\$ (5)	Projets supérieurs à 1,5 M\$ (6)	Écarts Totaux (7)	Écarts projets inférieurs à 1,5 M\$ (8)	Écarts projets supérieurs à 1,5 M\$ (9)
1	FRAIS REPORTÉS								
2	7 704	6 400	1 304	14 542	7 506	7 037	6 838	1 106 a)	5 733 b)
3	Programmes commerciaux								
4	10 456	9 671	785	10 777	10 042	735	322	373	(50)
5	4 797	4 797	-	4 357	4 357	-	(440)	(440)	-
6	15 253	14 468	785	15 134	14 400	735	(118)	(68)	(50)
7	22 957	20 868	2 089	29 677	21 906	7 771	6 720	1 038	5 683
8	IMMOBILISATIONS								
9	57 606	42 278	15 328	71 404	51 106	20 298	13 798	8 828 c)	4 970 d)
10	53 698	54 550	(852)	49 639	54 505	(4 865)	(4 059)	(45)	(4 013) e)
11	2 150	2 150	-	848	848	-	(1 302)	(1 302) f)	-
12	53 210	1 529	51 681	42 337	2 423	39 914	(10 873)	894	(11 767) g)
13	23 430	23 430	-	22 625	22 591	34	(805)	(839)	34
14	15 825	13 274	2 551	16 774	14 896	1 878	949	1 622 h)	(673)
15	-	-	-	-	-	-	-	-	-
16	1 149	1 149	-	940	940	-	(209)	(209)	-
17	CONTRIBUTIONS								
18	(25 545)	-	(25 545)	(22 528)	-	(22 528)	3 017	-	3 017 i)
19	181 523	138 360	43 163	182 039	147 309	34 731	516	8 949	(8 432)
20	INTÉGRATION DES PROJETS MAJEURS HORS BASE À LA								
21	BASE DE TARIFICATION DANS LE SOLDE D'OUVERTURE (*)								
22	19 137	-	19 137	12 051	-	12 051	(7 086)	-	(7 086)
23	(1 520)	-	(1 520)	(2 276)	-	(2 276)	(756)	-	(756)
24	15 528	-	15 528	16 642	-	16 642	1 114	-	1 114
25	9 810	-	9 810	9 938	-	9 938	128	-	128
26	793	-	793	251	-	251	(542)	-	(542)
27	1 329	-	1 329	1 305	-	1 305	(24)	-	(24)
28	TOTAL INTÉGRATION DES PROJETS MAJEURS HORS BASE								
29	45 077	-	45 077	37 911	-	37 911	(7 166)	-	(7 166)
30	249 557	159 228	90 329	249 627	169 214	80 413	70	9 986	(9 917)

(*) Les investissements des exercices antérieurs, intégrés à la base de tarification en début d'exercice, à la suite de l'approbation du projet par la Régie, sont présentés à titre informatif.

Note : L'utilisation d'arrondis peut occasionner des écarts au niveau des montants totaux.

Détails des additions à la base de tarification
Actifs intangibles
pour l'exercice clos au 30 septembre 2017
(000 \$)

No de ligne	DESCRIPTION	Cause tarifaire 2017			Réal 2017			Écarts 2017		
		Budget Total (1)	Projets inférieurs à 1,5 M\$ (2)	Projets supérieurs à 1,5 M\$ (3)	Réal Total (4)	Projets inférieurs à 1,5 M\$ (5)	Projets supérieurs à 1,5 M\$ (6)	Écarts Totaux (7)	Écarts projets inférieurs à 1,5 M\$ (8)	Écart projets supérieurs à 1,5 M\$ (9)
1	Améliorations - Processus d'affaires et technologie de bureau	5 354	5 354	-	7 320	7 320	-	1 966	1 966	-
2	Technologie mobile	1 046	1 046		185	185	-	(861)	(861)	-
3	Modernisation de la solution TI pour l'approvisionnement gazier (D-2015-207, R-3942-2015, Gaz-Métro - 1, Document 1, B-0028)	1 304		1 304	7 037	-	7 037	5 733	-	5 733
4	TOTAL ACTIFS INTANGIBLES	7 704	6 400	1 304	14 542	7 506	7 037	6 838	1 105 a)	5 733 b)

5 Note : L'utilisation d'arrondis peut occasionner des écarts au niveau des montants totaux.

**Détails des additions à la base de tarification
Développement du réseau
pour l'exercice clos au 30 septembre 2017
(000 \$)**

No de ligne	DESCRIPTION	Cause tarifaire 2017			Réel 2017		Écarts 2017			
		Budget Total (1)	Projets inférieurs à 1,5 M\$ (2)	Projets supérieurs à 1,5 M\$ (3)	Réel Total (4)	Projets inférieurs à 1,5 M\$ (5)	Projets supérieurs à 1,5 M\$ (6)	Écarts Totaux (7)	Écarts projets inférieurs à 1,5 M\$ (8)	Écart projets supérieurs à 1,5 M\$ (9)
1	Coûts du développement du réseau	59 331	43 950	15 381	68 361	49 913	18 448	9 030	5 963	3 067
2	Renforcement du réseau	1 187	1 187	-	3 840	3 840	-	2 653	2 653	-
3	Contributions clients - 300 \$	(1 176)	(1 123)	(53)	(1 068)	(1 017)	(51)	108	106	2
4	Contributions clients - autres	(1 736)	(1 736)	-	271	(1 630)	1 901	2 007	106	1 901
5	TOTAL DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU	57 606	42 278	15 328	71 404	51 106	20 298	13 798	8 828 c)	4 970 d)

6 Note : L'utilisation d'arrondis peut occasionner des écarts au niveau des montants totaux.

**ADDITIONS À LA BASE DE TARIFICATION
AU 30 SEPTEMBRE 2017**

- 1 a. L'augmentation de 1,1 M\$ en actifs intangibles relatifs à des projets inférieurs à 1,5 M\$ entre
2 la Cause tarifaire 2017 et le réel 2017 s'explique principalement par l'acquisition de 2,0 M\$
3 de licences non prévues à la Cause tarifaire 2017. Ces logiciels ont permis à Énergir
4 d'accroître l'efficacité et l'efficience de sa cybersécurité et de sa gestion de données. Cet ajout
5 de valeur au parc technologique corporatif est partiellement compensé par une diminution
6 des investissements en technologie mobile (0,9 M\$).
- 7 b. L'augmentation de 5,7 M\$ en actifs intangibles relatifs à des projets supérieurs à 1,5 M\$ entre
8 la Cause tarifaire 2017 et le réel 2017 s'explique par un décalage dans le calendrier de
9 réalisation des investissements relatifs au projet visant la modernisation de la solution
10 informatique pour la gestion des approvisionnements gaziers (D-2015-207). La pièce
11 confidentielle Énergir-26, Document 1, intitulée *Rapport de suivi du Projet de modernisation*
12 *de la solution informatique utilisée pour la gestion des approvisionnements gaziers*, explique
13 les faits saillants du déroulement du projet.
- 14 c. L'augmentation des investissements de 8,8 M\$ entre la Cause tarifaire 2017 et le réel 2017
15 en développement du réseau pour les projets inférieurs à 1,5 M\$ s'explique principalement
16 par :
- 17 i. L'augmentation des investissements de 4,0 M\$ relative aux projets de nouvelle
18 construction résidentielle en raison d'un nombre de kilomètres réels de conduite
19 supérieur à la prévision et à une pondération plus élevée des branchements ayant
20 un coût moyen réel en hausse, notamment pour les projets de tours à
21 condominiums. Le coût moyen de branchement pour ce type de logement est plus
22 élevé que celui des maisons unifamiliales et maisons de ville.
- 23 ii. L'augmentation des investissements de 2,7 M\$ relative à des projets de
24 renforcement de réseau qui n'avaient pas été prévus à la Cause 2017.
- 25 iii. L'augmentation des investissements de 1,4 M\$ dans le marché de la conversion
26 résidentielle en raison d'un plus grand nombre de branchements réalisés que

1 prévu, combinée à une hausse des coûts moyens réels de branchements dans ce
2 marché.

3 **d.** L'augmentation de 4,9 M\$ des investissements en développement du réseau pour les projets
4 supérieurs à 1,5 M\$ s'explique principalement par :

5 i. Une augmentation des investissements de 3,6 M\$ relative au projet Bellechasse
6 en raison d'un décalage des coûts par rapport à ce qui était budgété. La pièce
7 Énergir-25, Document 1, intitulée *Rapport de suivi du projet d'extension de réseau*
8 *dans la région de Bellechasse*, explique les faits saillants du déroulement du
9 projet.

10 ii. L'augmentation des investissements de 1,9 M\$ pour le projet Bonduelle,
11 s'explique par le remboursement d'une partie de la contribution initiale du client
12 qui s'élevait à 2,4 M\$ en vertu de l'entente contractuelle et à la suite de l'analyse
13 de rentabilité du projet cinq ans après la mise en gaz de la conduite.

14 **e.** La diminution de 4,0 M\$ des investissements en amélioration du réseau et Mesurage pour
15 les projets supérieurs à 1,5 M\$ s'explique principalement par une réduction des
16 investissements pour le projet Malartic de 2,3 M\$ en raison d'un décalage des coûts par
17 rapport à ce qui était budgété, jumelée à une compensation reçue de tiers qui s'est avérée
18 supérieure à ce qui était budgété. La pièce Énergir-21, Document. 1, intitulée *Rapport de suivi*
19 *du Projet de relocalisation d'une conduite d'alimentation à Malartic*, explique les faits saillants
20 du déroulement du projet.

21 **f.** La diminution des investissements de 1,3 M\$ en Entreposage de gaz pour des projets
22 inférieurs à 1,5 M\$ s'explique principalement par le report de projets à une année ultérieure.

- 1 **g.** La diminution des investissements de 11,8 M\$ en Réseau de transmission pour les projets
2 supérieurs à 1,5 M\$ s'explique principalement par une baisse des investissements de 7,7 M\$
3 pour le projet de Poste de compression La Tuque et par une baisse des investissements de
4 4,0 M\$ pour le projet Poste de compression St-Maurice en raison d'un décalage des coûts
5 par rapport à ce qui était budgété. La pièce Énergir-24, Document 1, intitulée *Rapport de suivi*
6 *du Projet d'investissement visant l'amélioration et le renforcement du réseau de transmission*
7 *du Saguenay*, explique les faits saillants du déroulement de ces deux projets.
- 8 **h.** L'augmentation des frais généraux capitalisés de 1,6 M\$ s'explique principalement par une
9 hausse de l'enveloppe globale des frais généraux de 0,9 M\$ et par une augmentation de
10 0,8 M\$ des frais généraux alloués aux projets inférieurs à 1,5 M\$.
- 11 **i.** La diminution de la subvention gouvernementale de 3,0 M\$ s'explique principalement par
12 l'encaissement de la subvention pour le projet de Bellechasse du gouvernement fédéral de
13 2,6 M\$ reçue plus tôt que prévu (durant l'année financière 2016 au lieu de 2017) et par le
14 report de l'encaissement de la subvention du gouvernement provincial de 0,5 M\$ qui était
15 prévue à la Cause 2017. La subvention provinciale est retenue en vertu de l'entente.